



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française

CONCOURS
DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025
ÉPREUVE RÉPONSES À 3 À 5 QUESTIONS

SPÉCIALITÉS « SÉCURITÉ CIVILE » ET « SÉCURITÉ PUBLIQUE »
CADRE D'EMPLOIS « MAÎTRISE » (CATEGORIE B)
GRADES : MAJOR ET CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE DE
CLASSE NORMALE

Durée : 3 h 00

Coefficient : 2

À lire attentivement avant de traiter le sujet ⚠

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre prénom, ni votre nom ou nom fictif, ni signature, ni initiale ou paraphe.
- Seul l'usage d'un **stylo à ENCRE NOIRE est autorisé**. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur. Ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable type "FriXion".
- Les feuilles de brouillons ne seront pas prises en compte.
- **Les feuilles de composition doivent être paginées** et remises au surveillant responsable de la collecte des copies.
- Tous les candidats doivent remettre une copie, même blanche. Dans cette hypothèse, ils signent leur copie en indiquant « copie blanche ».

Ce document comprend un sujet de 2 pages.
S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

CONCOURS INTERNE POUR L'ACCES AU GRADE DE MAJOR ET DE CHEF DE SERVICE DE POLICE
MUNICIPALE DE CLASSE NORMALE (catégorie B)

Spécialités « *sécurité civile* » et « *sécurité publique* »

SESSION 2025

Réponses à trois à cinq questions sur des sujets relatifs aux problèmes économiques, sociaux et culturels du monde contemporain permettant d'apprécier la culture et les connaissances générales des candidats.

Durée : 3 h 00

Coefficient : 2

Question n°1 : Pourquoi et comment valoriser les agents placés sous votre commandement ?
(4 points)

Question n°2 : Comment concilier management et commandement pour encadrer efficacement des équipes en charge de la sécurité ? (6 points)

Question n°3 : Quels usages de l'intelligence artificielle peuvent améliorer nos services municipaux ? (4 points)

Question n°4 : Pourquoi est-il important d'encadrer l'usage de l'intelligence artificielle par la loi dans l'administration ? (6 points)